

établissement dans les Gaules et d'y transporter leurs familles et leurs pénates. Ils y furent excités d'ailleurs, par les exhortations d'Orgétorix, chef puissant parmi eux et qui jouissait d'une grande influence dans la nation. Ils choisirent le pays des Santons, situé aux extrémités de la Gaule, entre les embouchures de la Charente et de la Garonne (1). Ils firent les préparatifs nécessaires pour cette grande transmigration qui devait les transporter à plus de deux cents lieues de leur pays et durer plus de deux années. Auparavant ils envoyèrent sans doute des hommes chargés d'examiner le pays qu'on avait le projet d'occuper et la route la plus commode et la moins dangereuse : ils envoyèrent aussi des députés pour obtenir la permission du passage des peuples puissants dont ils avaient à traverser le territoire. Il fallait éviter autant que possible les pays de montagnes, dans une marche dans laquelle on traînait des femmes, des enfants, des troupeaux nombreux et une multitude de chariots chargés des vivres et des meubles nécessaires. On devait choisir de préférence les vallées et les plaines. Les Helvétiens portèrent leur principale attention sur la direction que devait prendre leur voyage. Pour arriver de l'Helvétie au pays des Santons, il faut traverser la chaîne des Cévennes qui sépare la Gaule en deux parties et va se réunir vers le nord-est à la chaîne des Vosges. Mais cette chaîne qui semble continue, présente cependant une ouverture à la hauteur de Chalons-sur-Saône. La Dheune, petite rivière qui se jette dans la Saône, prend sa source dans un lac ou étang d'où sort une autre rivière, la Bourbince

(1) Les Helvétiens avaient probablement obtenu des Santons la permission d'occuper une partie de leur pays, qui présentait alors sans doute de vastes terrains en friche. Ces permissions s'obtenaient assez souvent de peuple à peuple. Nous le voyons par l'exemple des Boïens s'établissant chez les Eduens et les Cocosates, et celui des Bituriges, dont une partie se transporte des bords de la Loire aux bords de la Garonne.